

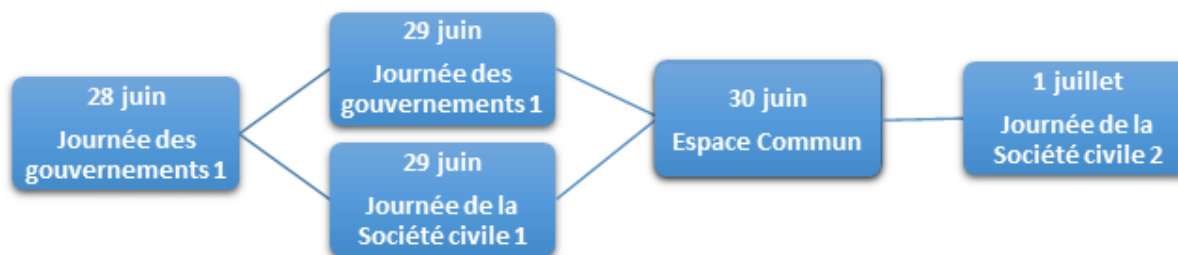
Points essentiels et principales recommandations

GFMD Journées de la société civile (JSC), 2017

Migrations sûres, ordonnées et régulières maintenant : les mécanismes d'un accord qui vaille la peine qu'on le convienne

Points essentiels

Le programme complet du Forum mondial 2017 pour les migrations et le développement (GFMD) a eu lieu à Berlin, en Allemagne, du 28 juin au 1 juillet. Ayant lieu à peine six mois après le GFMD précédent au Bangladesh en décembre 2016, les Journées de la société civile de cette année sont tombées le 29 juin et le 1 juillet, pour la première fois en chevauchement avec les journées gouvernementales et de chaque côté de la Journée de l'Espace Commun le 30 juin.



Cette année a marqué le dixième anniversaire du GFMD. Comme l'a souligné la présidente de la société civile de GFMD en 2017, Mme Wies Maas, un tel moment est un moment de célébration, mais aussi de contemplation. C'est aujourd'hui un monde radicalement différent que lorsque le GFMD a été lancé pour la première fois en 2006. Les crises financières, les inégalités croissantes, les conflits et l'extrémisme violent, les catastrophes naturelles et le changement climatique ont tous posé des défis croissants pour la communauté mondiale au cours de la dernière décennie. En conséquence, le nombre de déplacés forcés est à un niveau record. De plus en plus de migrants et de réfugiés sont en train de mourir *en route*, les familles sont séparées, et les frontières se ferment même pour ceux qui sont forcés de fuir. Les enfants sont détenus faute de documents requis, les droits des travailleurs migrants sont violés de multiples façons, les actes de racisme et de xénophobie sont en hausse et beaucoup dans la société sont anxieux, menacés et laissés de côté.

Reconnaissant la nécessité de politiques et de mécanismes plus efficaces pour résoudre ces problèmes, tous les 193 États membres des Nations Unies se sont engagés en septembre 2016 à élaborer, au plus tard en septembre 2018, un nouveau Pacte mondial pour une migration sûre, ordonnée et régulière. Non seulement les deux journées de la société civile (dont le thème était « *Migration régulière, ordonnée et régulière maintenant : le mécanisme d'un accord qui vaille la peine qu'on le convienne* ») mais aussi tout l'espace commun se sont concentrés entièrement sur ce Pacte mondial. En 3 jours d'urgences, d'ateliers, d'encadrement, de sessions spéciales et plénières, plus de 250 délégués de la société civile de 65 pays de toutes les régions du monde se sont rencontrés pour discuter de ce qu'ils ont envisagé de ce à quoi un tel accord devrait ressembler et comment *concrètement* il devrait être mis en œuvre. Ils ont réfléchi à la façon

de construire directement les droits et engagements réaffirmés dans l'agenda [2030 pour le développement durable](#) et la [Déclaration de New York](#), non pas simplement en les réinsérant, mais en travaillant sur la façon dont ils peuvent être appliqués dans des contextes réels ; en bref, passer de la « poésie » à la *mécanique* de mise en oeuvre de ces engagements.

Suite aux [Recommandations des JSC 2016](#), et avec pour guide le [Plan d'action à 8 points sur 5 ans](#) de la société civile, maintenant dans sa quatrième année, les sessions de la CDD ont porté sur des questions clés telles que les migrants dans les situations vulnérables, la xénophobie, le retour et la réintégration, le recrutement éthique, la régularisation, la migration induite par le climat, la réinstallation et le regroupement familial. Les participants à la société civile ont passé plus de 35 heures à élaborer des stratégies et à discuter de ces questions dans le cadre du Pacte mondial, en s'efforçant d'identifier les points de repère, les bonnes pratiques et les délais par thème, qui ont été compilés dans les [Rapports de session détaillés](#).

Le thème et les discussions de l'espace commun cette année étaient étroitement liés à ceux des JSC. 20 heures supplémentaires y ont été consacrées à ces problèmes avec les gouvernements, dans un nouveau format où trois « sessions de cadrage » parallèles ont exploré des compréhensions communes de ce qui est « sûr, ordonné et régulière », suivies de sept « sessions de discussion » où des mécanismes concrets de mise en œuvre concernant des problèmes spécifiques ont été discutés.

Une autre activité de 60 heures a eu lieu à l'extérieur du programme principal des JSC, incluant « *Rompre les murs* » - une réunion de la société civile à la Porte de Brandebourg pour lancer les JSC, 8 réunions pré-JSC tenues le 27 juin, 8 événements parallèles à l'espace commun le 30 juin, 10 tables de thé informelles avec les gouvernements et autres réunions organisées par la société civile en marge du GFMD.

Recommandations

Lors de l'ouverture de l'espace commun le 30 juin 2017, le président de la société civile du GFMD, Wies Maas, a présenté aux gouvernements un [rapport](#) de messages clés et de recommandations de la première journée de la société civile. Parlant à environ 450 délégués du gouvernement de 140 États, ainsi que des délégués de la société civile et des représentants de haut niveau des Nations Unies et des agences internationales, Mme Maas a mis au défi les participants à considérer comment tout leur travail et le Pacte mondial pour les migrations pourraient changer les réalités sur le terrain auxquelles sont confrontés les réfugiés, les migrants et les sociétés. En s'appuyant sur ce rapport, ainsi que sur le rapport du Grand rapporteur lors de la deuxième Journée de la société civile, les rapports spéciaux sur les femmes, les enfants et les réunions de sensibilisation, voici les 10 principales recommandations des journées de la société civile GFMD 2017.

1. Gouvernance et responsabilité

- L'urgence de ces problèmes doit être identique, mais aussi prévaloir sur tout contenu moindre dans le Contrat global pour la migration. Le plaidoyer de la société civile sur la mise en œuvre de solutions intégrées axées sur les droits vise à atteindre des objectifs vers et au-delà des résultats du processus du Pacte mondial.
- Il existe tant d'engagements multilatéraux en matière de droits de l'homme, droits du travail, etc. dans les conventions et traités existants, signés et contraignants, et qui s'appliquent aux migrants

de toutes sortes. Le Contrat de migration devrait se concentrer sur la mise en œuvre de ces derniers ; ne pas simplement les reformuler.

- Pour cette raison, le contrat de migration devrait présenter un cadre similaire à celui de l'*Agenda 2030 pour le développement durable*, avec des buts et des objectifs ambitieux mais réalisables sur des délais progressifs. Le Contrat devrait également prévoir les moyens appropriés de mise en œuvre et de collecte de données, et d'informer et de guider les États dans leur élaboration de plans nationaux de mise en œuvre pour faire de ces objectifs une réalité.
- La portée de la mise en œuvre devrait être multi-sectorielle, multilatérale et engager tous les niveaux de gouvernance, du local à l'international.
- Un espace et une participation significatifs de la société civile devraient être inclus à chaque étape du processus pour développer, mettre en œuvre et surveiller le Contrat de migration. Cela devrait faire partie d'un renversement plus large et conscient des États et d'autres contre un espace en réduction pour la société civile - un objectif qui est souligné au point 6 du Plan d'action du plan d'action en 8 points pour 5 ans de la société civile.

2. **Enfants en mouvement:** l'initiative des enfants en mouvement des organisations de la société civile, des agences des Nations Unies et de certains États, ont présenté des [Mécanismes pratiques et des délais réalisables](#) pour les droits de l'enfant dans les deux Contrats mondiaux. Rappelant le point 4 du Plan d'action en 8 points sur 5 ans de la société civile, [le rapporteur des droits de l'enfant des JSC a réitéré](#) que toutes les politiques et décisions concernant les enfants migrants, qu'ils soient accompagnés ou non accompagnés, devraient garantir que l'intérêt supérieur de l'enfant est toujours la principale considération et que la fin de la détention d'enfants pour immigration est une priorité supérieure absolue ; une priorité qui ne peut pas attendre.
3. **Régularisation et voies régulières pour la mobilité humaine :** l'impulsion à la mise en œuvre de contrats mondiaux devrait être la facilitation de la mobilité humaine avec des droits de l'homme pour tous. Conformément aux points 3 et 5 du Plan d'action en 8 points sur 5 ans de la société civile, il faut créer de plus en plus de voies régulières pour les réfugiés et les migrants, y compris l'augmentation des lieux de réinstallation, des visa humanitaire, des programmes de parrainage privé, de regroupement familial, de visa d'étudiant, et la mobilité de la main-d'œuvre et son adéquation à tous les niveaux de compétence. De telles voies régulières réduisent les vulnérabilités des migrants et des réfugiés *en route*, en transit et à destination. Le Pacte pour la migration devrait élaborer des principes et des cibles sur la régularisation - une voie pour sécuriser la résidence après avoir vécu dans le pays d'immigration pendant un certain nombre d'années. Ceci est dans l'intérêt de la cohésion sociale, et éloigne les gens des situations vulnérables et d'exploitation.
4. **Organisme pour les femmes et la protection des femmes.** Suite au point 4 du Plan d'action en 8 points sur 5 ans de la Société civile, à plusieurs sessions de travail des JSC et aux [rapports](#) de la Société civile, le Rapporteur pour les femmes a souligné que les femmes ne sont pas par nature une population vulnérable qui ont besoin de sauvetage, mais qui se trouvent souvent dans des situations vulnérables en raison des politiques (de migration), des valeurs et du déni de droits. Le pacte migratoire devrait s'inspirer de la [Recommandations de l'ONU Femmes](#) en s'attendant au respect des droits fondamentaux des femmes dans le Pacte mondial pour les migrations.
5. **Un recrutement éthique, des emplois décents et une mobilité de la main-d'œuvre :** en rappelant les points 6, 7 et 8 du Plan d'action en 8 points sur 5 ans de la société civile et en constatant la nécessité de réaffirmer

les problèmes critiques soulevés dans toutes les JSC précédentes, la protection des droits du travail des migrants et des réformes pour le recrutement éthique et transparent des travailleurs migrants doivent être renforcés de toute urgence. Conformément aux conventions internationales relatives aux droits du travail, les frais de recrutement devraient être à la charge de l'employeur et non du travailleur migrant. Pour mettre fin à une vaste arène d'exploitation, les visas de travailleurs migrants ne doivent jamais être liés à un seul employeur. Il ne peut y avoir aucun doute sur les droits des travailleurs à adhérer et à former des syndicats et des organisations de travailleurs. Beaucoup plus d'investissements sont nécessaires pour un travail et des emplois décents « à la maison et à l'étranger » ainsi que davantage d'efforts pour harmoniser les qualifications et investir dans les compétences et la formation, par exemple avec des partenariats professionnels. Pour avancer concrètement, des consultations nationales doivent être mises en place pour le dialogue entre les gouvernements, les employeurs et les travailleurs, et pour éclairer les domaines qui doivent être améliorés dans ce pays. Le rôle de la diaspora ne peut pas être sous-estimé dans l'avancement de ces questions et, avec des mécanismes pratiques pour l'investissement et l'entrepreneuriat de la diaspora, comme les fonds de développement de la diaspora ou d'autres initiatives, peuvent contribuer à améliorer les compétences, à l'harmonisation des qualifications et à la création d'emplois à la maison et à l'étranger.

6. **Retour et réinsertion** : le principe de *non-refoulement* doit être respecté. Le retour devrait être volontaire et non forcé ; le Pacte mondial pour *la migration* ne doit pas devenir un Pacte Mondial pour la *Déportation*. Le retour volontaire devrait être élaboré sur mesure et de manière spécifique au contexte, et impliquer un processus avec de véritables choix et une dignité, y compris le choix du moment du retour. Il ne devrait y avoir aucune déportation d'enfants en aucune circonstance sans une détermination appropriée des intérêts supérieurs d'abord. Des évaluations indépendantes de la vulnérabilité et des besoins des professionnels adéquats devraient être faites avant de retourner et après leur arrivée. Pour la réintégration, des programmes et des structures de soutien devraient être mis en place pour les migrants de retour et leurs communautés, et ces mesures devraient être intégrées dans d'autres programmes sociaux afin d'assurer une parité de traitement entre les rapatriés et la population locale.
7. **Alternatives à la détention et à la criminalisation** : des politiques sont nécessaires pour mettre un terme à la criminalisation des migrants. Les citoyens et les organisations qui aident les sans-papiers qui en ont besoin devraient être admirés et protégés, pas criminalisés. Les autorités internationales des droits sont claires que la détention d'enfants en fonction de leur statut migratoire ou de leur famille n'est jamais dans l'intérêt de l'enfant et toujours une atteinte aux droits de l'homme. Pour d'autres, la détention à l'immigration ne doit être utilisée que si elle est légale, nécessaire et proportionnée. Il existe de nombreuses solutions de rechange pratiques à la détention, telles que les logements communautaires et les gestionnaires de cas assignés. Les États doivent commencer à mettre en œuvre ces alternatives immédiatement, au bénéfice des migrants et des sociétés. Contrairement à certaines pratiques actuelles, les États et les entités intergouvernementales devraient s'abstenir de faire du contrôle ou de la dissuasion de la migration une condition pour l'aide au développement.
8. **Pare-feux, accès à la justice et autres services essentiels** : conformément au point 5 du Plan d'action en 8 points sur 5 ans de la Société civile, les politiques comptables et nationales devraient inclure la notion de pare-feu ; une forte séparation entre les services publics et les autorités pénales et d'immigration. Cela devrait garantir que les migrants, quel que soit leur statut, puissent avoir accès à la justice, à des services

essentiels comme la santé et l'éducation, ainsi que des mécanismes de plaintes et de normes du travail, sans craindre que cela entraîne leur détention ou leur expulsion sur la base de leur statut de migration.

9. **L'inclusion sociale et l'anti-xénophobie** : étant donné que la xénophobie ne peut être combattue si les politiques et les récits politiques la nourrissent et la favorisent, les gouvernements nationaux devraient s'attaquer au racisme et à la xénophobie dans l'ensemble des droits sociaux, économiques et politiques des migrants, quel que soit le statut migratoire - à la fois dans les politiques et dans la pratique. Les auteurs de violence xénophobe, du racisme et de la discrimination - y compris l'islamophobie - devraient rendre des comptes. Alors que les campagnes mondiales telles que la [Campagne ONU-Together](#) sont importantes pour rassembler les bonnes pratiques et augmenter la messagerie publique positive, cela doit se faire en conjonction avec d'autres activités, comme une étude approfondie sur les manifestations et les multiples dimensions du racisme, de la xénophobie et de l'intolérance menées dans le cadre du Pacte migratoire et des efforts pour aligner les lois nationales sur les obligations découlant des conventions internationales. Les gouvernements locaux, les institutions nationales des droits de l'homme, les médias, la société civile, y compris les migrants et les communautés et le secteur privé, devraient tous être reconnus comme parties prenantes dans ce domaine.

10. **Conducteurs du déplacement forcé** : enfin, en rappelant le point 3 du Plan d'action en 8 points sur 5 ans de la Société civile, les moteurs des déplacements et des migrants dans des situations vulnérables, y compris la pauvreté, le chômage, la corruption et le manque de bonne gouvernance, doivent être abordés de manière urgente. Les impacts du changement climatique sont inextricablement liés aux conflits à travers le monde, causant tant de souffrances et de déplacements, et éliminant les moyens de subsistance et la dignité. Ces réalités doivent être reconnues et intégrées dans les stratégies économiques et de développement mondiales et nationales. La planification nationale de la résilience et des interventions d'urgence doit être élaborée de manière urgente et être exhaustive, inclusive, et ce, dans tous les domaines politiques.

Aperçu des journées de la société civile GFMD 201

Délégués de la société civile et autres participants

- **333** participants aux journées de la société civile (CSD)
 - o Plus de **60** d'entre eux sont intervenants et modérateurs du programme CSD
- Des **254** délégués de la société civile:
 - o **134** femmes, **120** hommes
 - o **121** migrants, réfugiés ou membres de la diaspora et **114** représentants des organisations dirigées par des migrants, des réfugiés ou des membres de la diaspora
 - o **73** représentants des organisations de défense des droits de l'homme, **70** d'ONGs de migrants / diaspora, **59** de groupes de développement, **25** d'universités ou de groupes de réflexion, **19** de syndicats / organisations de travailleurs et **1** du secteur privé
 - o **108** d'Europe, **49** de la région Asie-Pacifique, **30** d'Afrique, **31** d'Amérique du Nord, **23** d'Amérique latine ; **13** du Moyen-Orient ; en tout de **65** pays différents
- Un groupe supplémentaire de **50** participants de la société civile dans **3** rencontres de proximité tenues à Katmandou, Budapest et Dakar simultanément et reliées par la diffusion en ligne à la première journée de la société civile,
- **69** observateurs, parmi lesquels **20** représentants gouvernementaux et **30** d'organisations régionales et internationales, et **19** de fondations
- **10** représentants des médias

Faits saillants du programme et caractéristiques spéciales (voir <http://www.madenetwork.org/documents>)

- **Abattre les murs / Breaking Down Walls** : *prélude à la Porte de Brandebourg*: Rallye pré-CSD auquel ont assisté près de **100** membres de la société civile, présentant des témoignages de migrants, des poèmes courts, des chansons et des objectifs du CSD
- **Séance d'ouverture de la CSD**: mises à jour, témoignages et stratégies sur le Pacte mondial pour une migration sûre, ordonnée et régulière, par les migrants et les familles de migrants disparus, les membres de la diaspora, la présidente de la CSD et la coprésidente Mme Wies Maas et Mme Berenice Valdez Rivera ; le représentant spécial des Nations Unies pour les migrations internationales, le Rapporteur spécial des Nations Unies sur les droits de l'homme des migrants, le Directeur adjoint de l'OIM et le Directeur de l'Open Society International Migration Initiative.
- **Recommandations concrètes de plus de 4 heures de sessions** sur des mécanismes sûrs, ordonnés et réguliers pour
 - o [les Enfants en Mouvement et les autres Migrants dans des Situations Vulnérables](#)
 - o [Créer des sociétés accueillantes pour les Migrants face à la Xénophobie croissante](#)
 - o [Retour et réintégration](#)
 - o [Mécanismes sécurisés, réguliers et ordonnés dans le cadre du travail, incluant le recrutement éthique des travailleurs migrants, la migration des travailleurs et leur régularisation](#)
 - o [où le travail n'est pas le principal facteur - accent sur la réinsertion, les parrainages privés et le regroupement familial](#)
 - o [Changements climatiques et environnementaux et migration](#)
- **Recommandations concrètes de 2 «Chambres vertes» spéciales sur les lignes de base de la société civile, les lignes rouges et les messages communs** vers le Pacte mondial pour une migration sûre, ordonnée et régulière
- Pour la première fois, **7** rapporteurs de ces sessions thématiques présentant [un rapport et des recommandations dans les sessions communes de l'espace commun](#)
- Interaction directe avec les états pendant **dix** petites « **Tables de thé** » de 90 minutes spécifiques aux questions et aux régions
- **8 événements parallèles au CSD** et projections de films, ainsi que **8 tables pré-CSD** pour des discussions préparatoires
- **Séance plénière de clôture du CSD** : des engagements sur les lignes de base, les lignes rouges et les messages communs, les priorités régionales, les stratégies de capital, plus des rapports de résultats *du Grand rapporteur; du Rapporteur sur les enfants; du Rapporteur sur les femmes et du Rapporteur des rencontres de proximité*